

PRAGA ASSURANCES



**VOUS DEVENEZ AGENT
GÉNÉRAL D'ASSURANCE**



MA COUVERTURE PRAGA STATUTAIRE

SANTÉ : Contrat de base PRAGA 100 %



PRISE EN CHARGE GLOBALE

(Sécurité sociale + Praga 100%)

Effectuée dans la limite de 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale.



HOSPITALISATION

Remboursements jusqu'à 145 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale ; forfait hospitalier ; chambre particulière (33.77 € par jour).



PRÉVENTION

Prise en charge de la vaccination contre la grippe saisonnière.



APPAREILLAGES

L'optique, l'auditif, prothèses dentaires du 100% santé : 100 % du prix limite de vente.



Vos ayants droit sont automatiquement couverts par notre contrat PRAGA 100 %, sans surcoût. C'est une garantie familiale et solidaire.

PRÉVOYANCE : Rente de conjoint survivant et Rente éducation

- +** Une rente en cas de décès de l'adhérent servie au conjoint survivant non séparé de corps sans conditions de revenus.
- +** Une rente en cas de décès de l'adhérent versée à tout enfant reconnu et fiscalement à charge jusqu'à 21 ans ou 25 ans s'il poursuit des études ou en cas d'invalidité.

MON ADHÉSION

Le régime PRAGA est basé sur un dispositif de solidarité intergénérationnelle et de mutualisation des risques, ce qui vous permet de bénéficier d'une réduction de plus de 20% par rapport au tarif contractuel.

Vos contrats sont « responsables » et éligibles à la Loi Madelin.



Dès que vous avez signé votre traité de nomination, rendez-vous sur le site institutionnel de PRAGA :

www.praga-assurances.fr

CRÉEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL et adhérez au plus vite à vos contrats PRAGA pour recevoir sans délai votre carte de tiers payant.



Souscription

Réalisez des devis et adhérez en ligne à tous vos contrats PRAGA



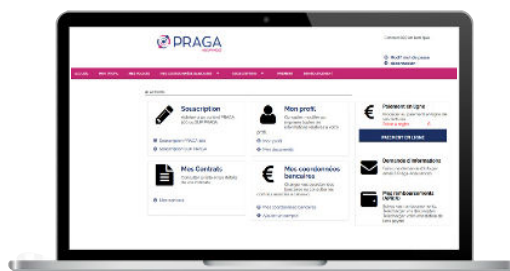
Mes remboursements

Accédez à tous vos remboursements



Mes documents

Consultez et téléchargez tous vos documents en quelques clics



Demande d'informations

Communiquez avec PRAGA en toute simplicité



Cotisations

Réglez vos cotisations par carte bancaire



Mon profil

Retrouvez vos informations personnelles



LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

La téléconsultation médicale vous permet de consulter un médecin par téléphone ou vidéo.



Les + du service :

- Par téléphone 24/7
- [Angel.fr](https://www.angel.fr) : rendez-vous en ligne, géolocalisation des pharmacies les plus proches, ordonnance en ligne
- Médecins généralistes, orientation vers des spécialistes (cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie, ORL, rhumatologie)
- Protégé par le secret médical

PAR TÉLÉPHONE

3633



PAR VIDÉO

Via le site
[Angel.fr](https://www.angel.fr)



LA PRÉVENTION PRAGA

PRAGA a développé, en partenariat avec l'association APESA, un dispositif afin d'apporter une aide psychologique aux agents d'assurance confrontés à des situations de souffrances aiguës. Rendez-vous sur notre site internet praga-assurances.fr, rubrique « prévention ».

Le service propose :

- +
 - +
 - +
- un contact par un professionnel dans les 3 heures suivant un signalement,
un diagnostic établi en toute confidentialité par un psychologue coordonnateur,
une prise en charge par un psychologue du réseau APESA avec 5 consultations gratuites (en fonction du diagnostic).

MA COTISATION

Nous vous proposons une cotisation adaptée à votre situation.

LA 1ÈRE ANNÉE

Ma cotisation est forfaitaire, en pourcentage du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale

Pour l'année 2023, cette cotisation est de **185 €**.

LES ANNÉES SUIVANTES

Ma cotisation est égale à un pourcentage des commissions brutes N-1 déclarées par votre ou vos compagnie(s) mandante(s).



MODALITÉS DE PAIEMENT

Les cotisations sont prélevées directement sur votre compte agence par votre ou vos compagnie(s) mandante(s). Elles ne font pas l'objet de régularisation l'année suivante et sont déductibles fiscalement.

J'AMÉLIORE MA COUVERTURE SANTÉ

Vous pouvez améliorer le niveau de vos garanties en choisissant une des deux options surcomplémentaires SUP-PRAGA 200 % ou 300 % à partir de votre Espace personnel.



L'ADHÉSION

n'exige aucun questionnaire médical à l'entrée, quelle que soit l'option.



ASSISTANCE

Vous bénéficiez de services d'assistance pour vous simplifier la vie en cas d'imprévu.



APPAREILLAGES

PRAGA rembourse les frais optiques, auditifs et certains frais dentaires sur la base de forfaits.



MÉDECINES DOUCES

Un forfait dédié aux médecines douces est également prévu.

NOUS CONTACTER



01 81 69 36 30



AXA France Vie. S. A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • Entreprises régies par le code des Assurances.

PRAGA est une association de prévoyance et de retraite des agents généraux d'assurance de type "association loi de 1901" créée conformément aux dispositions de la loi n°94-126 du 11 février 1994, dite "loi Madelin" et du décret n°94-775 du 5 septembre 1994. PRAGA 30, rue Olivier Noyer CS n°51432 75676 Paris Cédex 14 - 01 81 69 36 30 - relations.clients@praga-assurances.fr